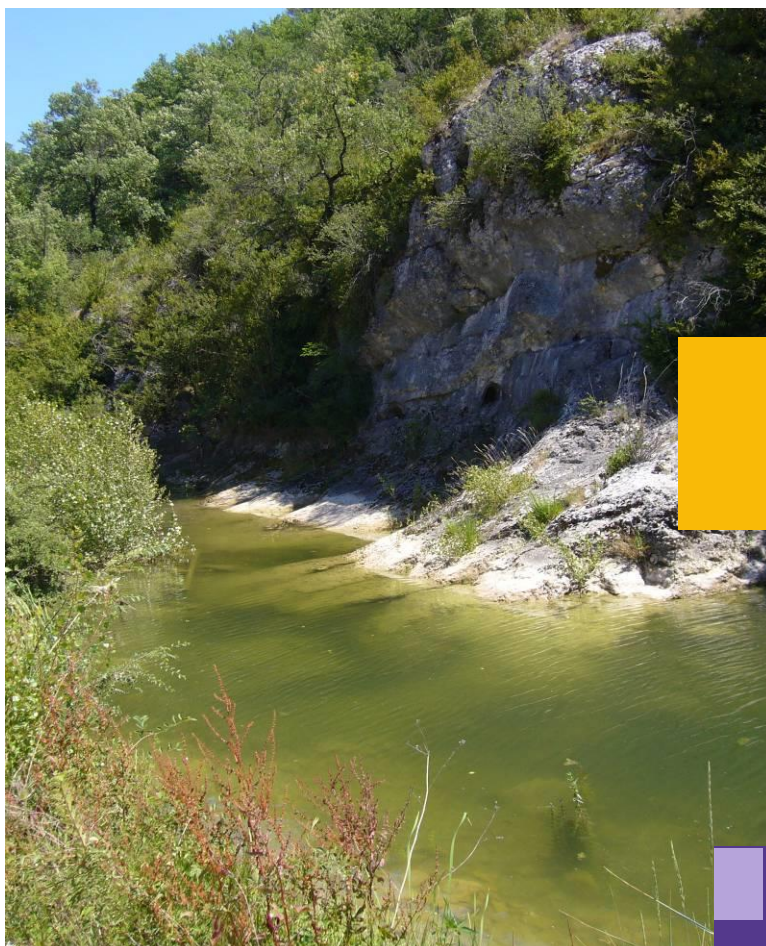


ÉTUDES D'ESTIMATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES GLOBAUX



Sous bassin versant de L'Éygues

Sommaire | Juin 2014



Le Bureau d'étude CEREG Ingénierie a été missionné pour réaliser l'étude de détermination des volumes prélevables sur le bassin versant de l'Eygues. Cette étude est décomposée en 6 phases. Les grands résultats de chaque phase sont les suivants :

□ **La Phase 1** consiste en une **caractérisation du bassin versant** par une reconnaissance de terrain et analyse des données disponibles. Elle a montré que :

- L'Eygues amont est un cours d'eau à régime torrentiel avec un lit très encaissé. L'Eygues aval est un cours d'eau à fort tressage lors de sa traversée de la plaine alluviale ;
- Le bassin versant est composé de quatre entités hydrogéologiques : aquifère molassique du bassin de Valréas, les aquifères alluviaux du bassin de Valréas, l'aquifère des formations carbonatées crétacées dans le massif des Baronnies et les aquifères alluviaux/colluviaux des fonds de vallées des Baronnies. Les formations aquifères sont présentes dans la zone Ouest avec le bassin de Valréas notamment ;
- Les phénomènes d'assec sont visibles sur la partie aval du bassin versant (25 km environ) ;
- L'utilisation des arrêtés sécheresse est chronique (5 années sur 8 depuis 2003) ;
- Les conflits d'usage sont concentrés dans la partie basse du bassin versant là où la ressource semble limitante.

□ **La Phase 2** correspond à un **bilan des prélèvements actuels et des besoins**. Cette phase est réalisée par analyse des données disponibles et enquêtes auprès des usagers de l'eau.

Il faut retenir les informations suivantes :

- Environ 1200 hectares sont irrigués sur le bassin versant. En fonction des années, la surface irriguée peut varier.
- Les prélèvements globaux représentent 31.6 millions de m³ par an dont 19 millions prélevés pendant la période estivale.
- Les prélèvements sont effectués pour 69% dans les eaux superficielles et pour 31% dans les alluvions.
- L'irrigation collective est le principal préleveur avec 66% des prélèvements.
- Les besoins représentent 39% des prélèvements (tous prélèvements confondus).
- Les pressions sur le bassin versant sont situés dans la partie aval du bassin versant et notamment le Vaucluse. Cette zone soumise aux assecs correspond aussi à la zone où les volumes prélevés sont les plus importants (19 millions de m³ par an). Néanmoins, la majorité de ces volumes prélevés sont issus de la nappe alluviale et non des eaux superficielles (15 millions de m³ par an). Les prélèvements en nappe peuvent avoir une influence sur le débit d'étiage de l'Eygues.

- **La Phase 3** correspond à la **quantification de la ressource disponible** à l'aide d'une modélisation hydrologique ;

L'analyse des débits reconstitués naturels et influencés montre que :

- Le débit de l'Oule contribue fortement au débit de l'Eygues. il double le débit de l'Eygues en période d'étiage.
- Le débit augmente avec la superficie drainée jusqu'au niveau du BV9 (pont de Buisson)
- Les débits chutent à partir du BV10 pour laisser place à une zone d'assec débutant au niveau de Cairanne (BV11).
- La zone d'assec en aval de Cairanne est naturelle. Les asssecs sont alors très prononcés et perdurent plusieurs mois. Par contre, en régime influencé, ils sont aggravés par les prélèvements. Le nombre de jours d'asssecs est multiplié par deux en moyenne avec les prélèvements et ils apparaissent chaque année contre 1 année sur 2 sans prélèvements.

- **La Phase 4** correspond à la **détermination des débits biologiques** à l'aide de la méthode ESTIMHAB ;

Il faut retenir les informations suivantes :

- Le Débit Biologique est le débit en dessous duquel la capacité d'accueil du milieu diminue rapidement;
- L'Aeygues est un milieu dont l'hydrologie est naturellement contraignante pour les espèces aquatiques.

- **La Phase 5** correspond à la **détermination des volumes prélevables** par croisement de la ressource disponible et des besoins ;

Il faut retenir les informations suivantes :

- En juin, le volume prélevable est de 3.7 millions de m³ contre 1.56 millions de m³ prélevé actuellement.
- Sur la période de juillet à octobre, les milieux sont naturellement contraints par les débits de l'Eygues et les prélèvements aggravent cette situation. En recherchant le meilleur compromis entre les besoins du milieu et l'impact réel des prélèvements, une réduction de 40% du volume net actuellement prélevé de juillet à octobre est nécessaire, soit une économie nette à réaliser de 2 000 000 m³ de juillet à octobre.

- **La Phase 6** correspond aux **propositions d'actions de résorption du déficit quantitatif**.

Il faut retenir les choses suivantes :

- L'analyse des différentes solutions a montré qu'il sera nécessaire de coupler des actions afin d'atteindre l'objectif proposé.
- L'évolution des usages montrent que les besoins en eau, quel que soit l'usage, vont tendre à augmenter du fait de l'augmentation de la population, du changement climatique. Une réflexion devra donc être portée sur l'évolution du territoire qui est souhaité tant sur le plan urbanistique, qu'agricole ainsi que sur les solutions permettant d'anticiper ces augmentations.



**ATTEINDRE
L'ÉQUILIBRE QUANTITATIF
EN AMÉLIORANT
LE PARTAGE
DE LA RESSOURCE EN EAU
ET EN ANTICIPANT
L'AVENIR**

ÉTUDES D'ÉSTIMATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES GLOBAUX

Les études volumes prélevables visent à améliorer la connaissance des ressources en eau locale dans les territoires en déficit de ressource.

Elles doivent aboutir à la détermination d'un volume prélevable global sur chaque territoire. Ce dernier servira par la suite à un ajustement des autorisations de prélèvement dans les rivières ou nappes concernées, en conformité avec les ressources disponibles et sans perturber le fonctionnement des milieux naturels.

Ces études sont également la première étape pour la définition de plans de gestion de la ressource et des étiages, intégrant des règles de partage de l'eau et des actions de réduction des prélèvements.

Les études volumes prélevables constituent une déclinaison opérationnelle du SDAGE et répondent aux objectifs de l'Orientation fondamentale 7 « Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir ».

Elles sont menées par des bureaux d'études sur 70 territoires en déficit du bassin Rhône-Méditerranée.

Maître d'Ouvrage :
~ Agence de l'Eau

Financeurs :
~ Agence de l'eau
Rhône-Méditerranée & Corse
~ Union Européenne
~ Fonds Européen de
Développement Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bureau d'Études :
CEREG Ingénierie